

La création de "kits" d'étude de cas interactives pour le **Droit** avec **Topaze**



Michèle BOUBAY-PAGES, Gérard JAZOTTE
et Ségolène SUAUDEAU

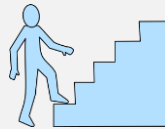
Objectifs



Faciliter la création d'études de cas interactives en Droit

➤ Mettre en **situation** des savoirs

Étapes



1. Définition d'un **principe** de cheminement
2. Première application à une **situation**
3. Duplication de la **trame** initiale

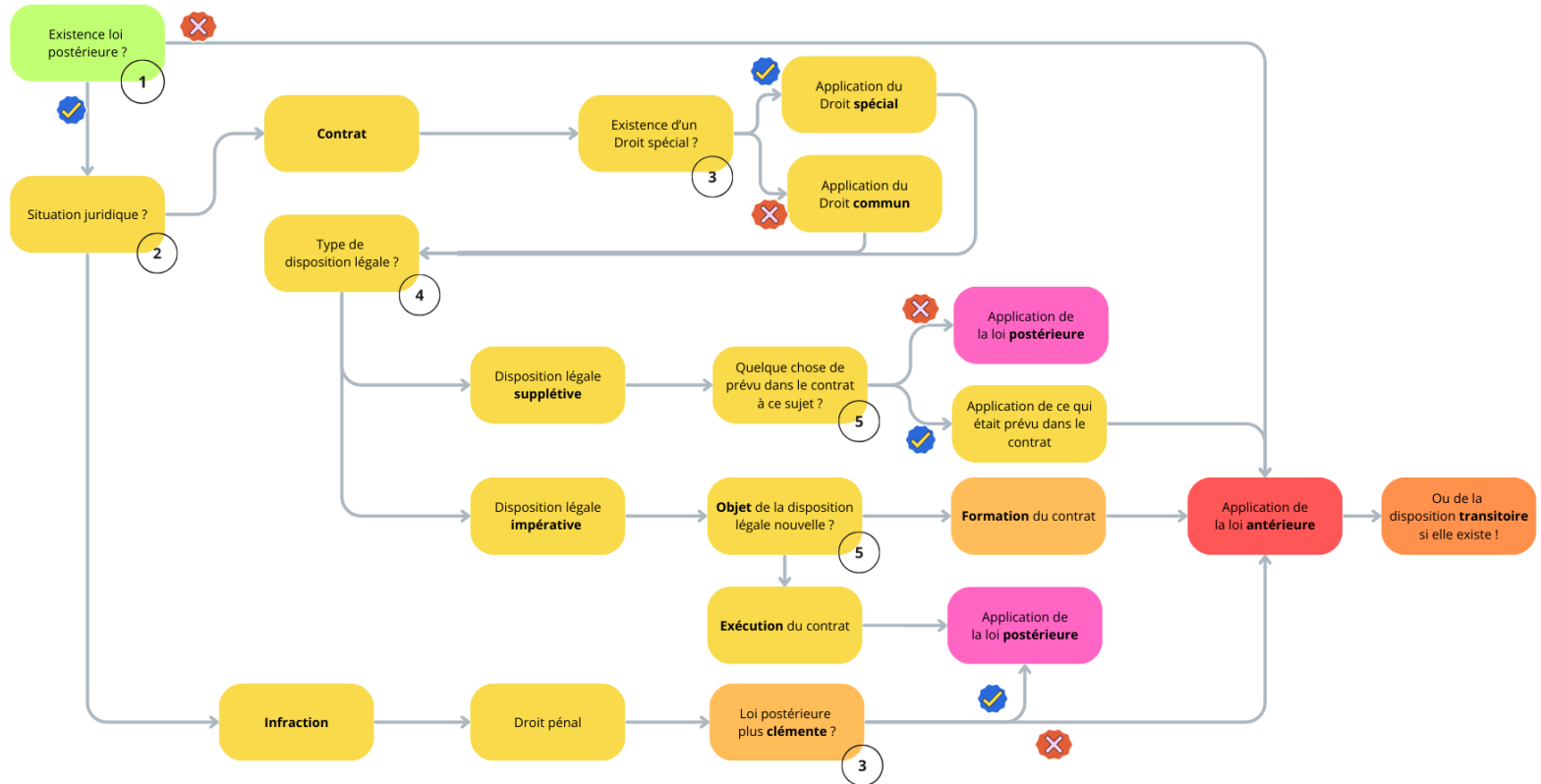
Exercer au raisonnement juridique (en Capa)



■ Nécessite de :

- Modéliser le raisonnement juridique
- Varier les cas présentés pour couvrir les différents cheminements

Exercer au raisonnement juridique (en Capa)



Exercer au raisonnement juridique (en Capa)





■ Étapes de présentation

- contexte
- problématique


Exercer au raisonnement juridique (en Capa)






Détermination de la loi applicable

Présentation du cas



Le 11 octobre 1981, au café...

Avec des amis, vous commentez l'actualité, notamment l'adoption de la loi n° 81-908 du 9 octobre 1981 portant abolition de la peine de mort qui a été publiée au Journal officiel du 10 octobre 1981. À la page consacrée aux faits divers, vous apprenez l'arrestation de M. X, pour le meurtre ayant eu lieu en février.




Comme vous êtes le seul juriste autour de la table, vos amis vous demandent si M. X pourrait se voir infliger la peine de mort.

Votre crédibilité en tant qu'aspirant juriste est en jeu


Le nombre d'étoiles en haut à droite représente le crédit que vous accordent vos amis. Vous prenez donc le temps de la réflexion et procédez par étape...

Prochaine étape

Première étape de votre questionnement



Cliquez ici

Mentions légales UT Capitole 

Exercer au raisonnement juridique (en Capa)



■ Étapes de présentation

- contexte
- problématique

■ Étapes de questionnement

- 1 à n
- conclusion et argumentation récapitulative

Exercer au raisonnement juridique (en Capa)




☰ [] 🔍

Détermination de la loi applicable

Cinquième étape de questionnement

Vos amis vous demandent plus de précisions sur cette exception.

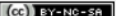


★★★★★

Validez

Vous leur répondez :

- Le juge pénal applique la loi en vigueur au jour où il statue sur l'infraction commise.
- En vertu d'une disposition du Code pénal, seul le Président de la République peut autoriser l'application rétroactive d'une loi pénale.
- En vertu d'une disposition du Code pénal, la loi pénale nouvelle s'applique aux infractions commises avant son entrée en vigueur lorsqu'elle est plus douce que la loi ancienne.
- Le juge d'instruction peut décider, en fonction des circonstances, d'appliquer la loi nouvelle à des faits commis antérieurement à son entrée en vigueur.

Mentions légales UT Capitole 

Exercer au raisonnement juridique (en Capa)



■ Étapes de présentation

- contexte
- problématique

■ Étapes de questionnement

- 1 à n
- conclusion et argumentation récapitulative

■ Étape finale (succès ou échec)

- + jauge de « crédibilité »

Exercer au raisonnement juridique (en Capa)



☰ 🔍

Détermination de la loi applicable

Argumentaire ★★★★★

Quelques mois plus tard la presse **confirme** votre raisonnement :

la décision de condamnation est rendue et M. X a échappé à la peine de mort !



Prochaine étape

Bravo ! ▶

Mentions légales UT Capitole (cc) BY-NC-SA

Exercer au raisonnement juridique (en Capa)




☰ 🔍

Détermination de la loi applicable

Bravo ! ★★★★★

Votre conclusion était juste et votre raisonnement rigoureux était soutenu par des connaissances solides.

Vous êtes reconnu par vos amis comme un juriste accompli.



Fin

Vous avez atteint la fin du parcours.

Mentions légales UT Capitole  

Exercer au raisonnement juridique (en Capa)



■ Avantages

- Révision du cours contextualisée
- Réutilisation des grains Opale

Exercer au raisonnement juridique (en Capa)




[contenu](#) [navigation](#) [pied de page](#)

Détermination de la loi applicable


Sixième étape de questionnement

Etes-vous certain de votre réponse ?



Prochaine étape

[Consulter le Code pénal](#)



[Cliquez ici](#)


Exercer au raisonnement juridique (en Capa)





Détermination de la loi applicable

Relisez attentivement

Les exceptions à l'absence d'effet rétroactif

 **Fondamental**


En droit pénal, existe un principe (énoncé dans l'article L.112-1 du Code pénal) qui prévoit l'application rétroactive de la loi pénale lorsqu'elle est plus douce que la loi ancienne. Une loi pénale nouvelle est considérée comme étant plus douce lorsqu'elle abroge une incrimination, définit de manière plus étroite une infraction ou diminue les peines prévues. Cette application rétroactive de la loi pénale plus douce est désignée comme étant une rétroactivité in mitius (en latin, mitis signifie doux).


  **Complément**

Font exception à la non-rétroactivité les lois dites interprétatives. Ce sont des lois qui viennent clarifier le sens des dispositions d'une loi antérieure. Elles s'appliquent donc dès l'entrée en vigueur de cette loi ancienne, ce qui lui donne un effet rétroactif. Selon la Cour de cassation, une loi ne peut être qualifiée d'interprétative que si elle se limite à reconnaître, sans rien innover, un droit préexistant qu'une définition imparfaite aurait pu soumettre à contestations (Cass. 3ème civ. 27 février 2002, n° 00-17902).

Prochaine étape

Tenter une nouvelle réponse.


Cliquez ici

Mentions légales UT Capitole 

Exercer au raisonnement juridique (en Capa)



■ Étapes de présentation

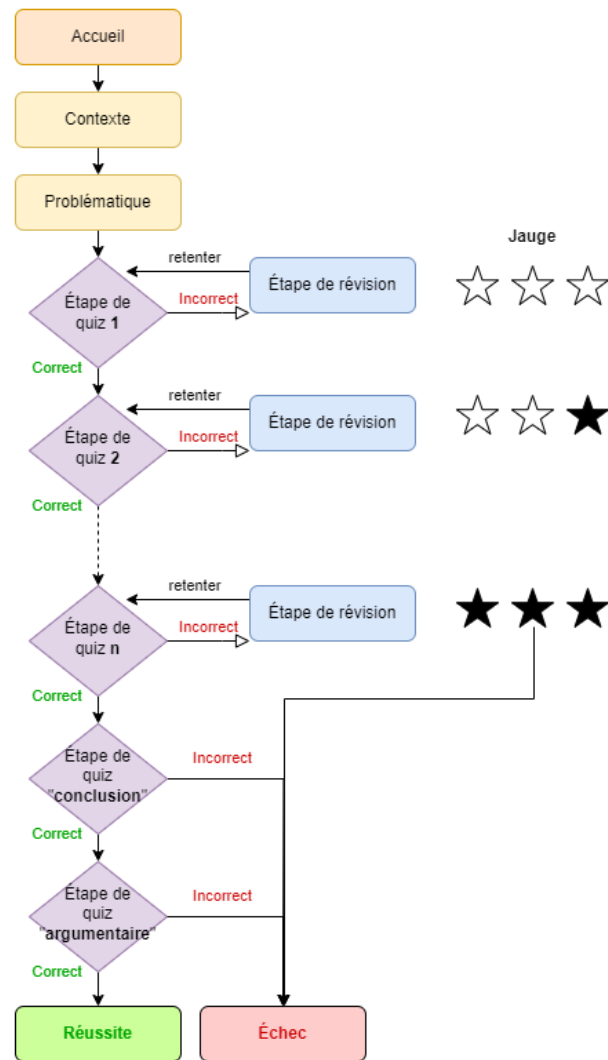
- contexte
- problématique

■ Étapes de questionnement

- 1 à n
- conclusion et argumentation récapitulative

■ Étape finale (succès ou échec)

- + jauge de « crédibilité »





Conclusion

■ Avantages

- entraîner aux différentes étapes du raisonnement juridique
- en lien avec les éléments du cours

■ Limites

- un travail de conception important...

Donner du sens au Droit administratif (en L2)



■ Ambitions

- Situation « authentique »
- Mais ludifiée

Donner du sens au Droit administratif (en L2)



■ Contextualisation

- statut et enjeu
- personnalisation

Donner du sens au Droit administratif (en L2)



La série municipale dont vous êtes le héros !



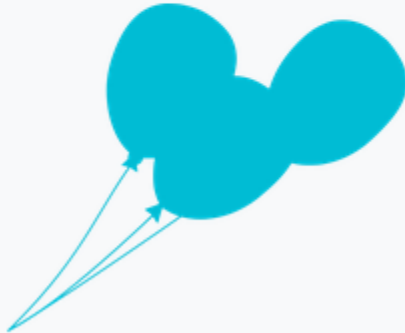
Avant de commencer, choisissez un nom pour votre commune



Épisode 1 : la fête au village

Ouvert : vendredi 2 octobre 2020, 17:21

Terminé : vendredi 30 octobre 2020, 20:00



Non disponible à moins que : Vous atteigniez une note requise dans **Avant de commencer, choisissez un nom pour votre commune**

Donner du sens au Droit administratif (en L2)



■ Contextualisation

- statut et enjeu
- personnalisation

■ À chaque « épisode »

- situation illustrée
- choix de réactions à donner
- rebondissements illustrés
- + feedback de « popularité »



À chaque épisode : une entrée en matière

La fête d'équinoxe est terminée.

Des incidents se sont malheureusement produits au cours de la fête. Le journal et le courrier que vous recevez ce matin en témoigne.

Extrait du journal local :

Les news de notre ville

J. Bond le mal nommé ... a encore frappé

Voici l'affaire en quelques mots :

Un concurrent, M. Calimero, se présente au

L'agent de police J. Bond, célèbre pour sa maladresse mais dont nous nous accommodons pour sa générosité et son sens inné et involontaire de l'humour, s'est encore distingué au cours d'une mission. Chargé de contrôler les entrées des spectateurs venant assister à la course de brouettes (voir épisode 1), il fut confronté à une série d'événements nés d'un simple quiproquo. Les bêtises de notre « superman » ne nous

Une problématique



Madame/Monsieur le maire, vous avez un nouveau message dans votre courriel :

Expéditeur :	Philémon Dupond-Dupont@syldavie.com
Sujet :	Arrêté concernant la course de brouette

Monsieur/Madame le Maire de (votre commune), cher/chère ami(e),
Ayant eu le plaisir de vous lire dans le « Petit (nom de votre commune) » à propos de la célébration d'équinoxe, je tiens à vous signaler que la réglementation que vous prévoyez concernant le territoire de ma commune, m'incombe et par conséquent l'arrêté n°2 me paraît illégal. Il me serait fort désagréable de devoir saisir le juge d'un REP contre votre arrêté.

Recevez, cher/chère ami(e), mes plus cordiales salutations,
Philémon Dupond-Dupont,
Maire de (commune voisine)



Un choix parmi différentes réactions

Ayant considéré les fait exposés par vos différents correspondants :

Veillez choisir une réponse :

- Vous pensez que les deux cas sont distincts, car c'est dans l'opération de police administrative que le dommage de M. Calimero trouve essentiellement sa source, pour Mme Pervenche, la source essentielle se trouve dans l'opération de police judiciaire, vous vous référez à l'arrêt Société Le Profil, 1978.
- Vous pensez que dans le cas de M. Calimero et de Mme pervenche Il s'agit d'une opération de police judiciaire, l'opération de police administrative au départ s'est transformée en opération de police judiciaire, comme dans l'affaire Motsch.
- Vous pensez que dans le cas de M. Calimero et de Mme pervenche, il s'agit d'une opération de police administrative, vous vous référez à l'arrêt Société Le Profil, 1978.
- Vous pensez que dans le cas de M. Calimero et de Mme pervenche, il s'agit d'une opération de police administrative car elle est menée par des agents municipaux qui sont des agents de la commune en charge de la police administrative.

Des rebondissements



Madame/Monsieur le maire, vous avez une note de la secrétaire de mairie, Melle Jeanne Rieuse-Lagaffe :

*Monsieur le Maire,
Ayant eu l'honneur de participer à l'organisation des festivités d'équinoxe,
je suis bien confuse de ne pas m'être avisée plus tôt d'une difficulté à
propos du spectacle de lancer de nains. Je me demande en effet si ce genre
de spectacle n'est pas interdit.
Respectueusement,
Votre secrétaire, Melle Jeanne Rieuse - Lagaffe*

Un choix de conclusions



Êtes-vous certain d'être compétent(e) en matière de police de la circulation et du stationnement ?

Êtes-vous certain de vos arguments face à l'opposition?

Veuillez choisir une réponse :

- Lefuneste a tort en effet le transfert de compétences de la police de la circulation et du stationnement est un transfert obligatoire par conséquent cette compétence appartient définitivement au président de la communauté de commune.
- Vous avez raison, vous vous êtes opposé au transfert de compétences de la police de la circulation et du stationnement en temps utile par conséquent cette compétence ne vous a pas été retirée.
- Vous avez tort, vous ne pouviez pas vous opposer à ce transfert de compétence.
- Lefuneste a raison en effet le transfert de compétences de police de la circulation et du stationnement est devenu définitif, le délai de 6 mois était dépassé quand vous avez manifesté votre opposition.

À l'issue de l'épisode : jauge de popularité

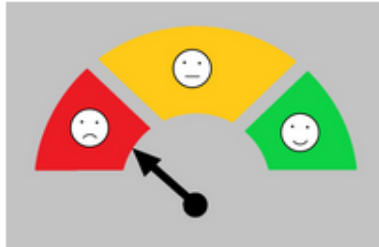


Vous gérez les dossiers avec sagacité (en vous appuyant sur votre bonne connaissance du droit administratif). Votre cote de popularité est **élevée** cette semaine !



🔒 Non disponible à moins que : Vous atteigniez une **note** requise dans **Épisode 1 : la fête au village** (caché sinon)

Vous gérez les dossiers de façon trop intuitive (sans vous appuyer sur vos connaissances en droit administratif). Votre cote de popularité est **faible** cette semaine !



🔒 Non disponible à moins que : Vous obteniez une **note** adéquate dans **Épisode 1 : la fête au village** (caché sinon)

Donner du sens au Droit administratif (en L2)




- **Contextualisation**
 - statut et enjeu
 - personnalisation
- **À chaque « épisode »**
 - situation illustrée
 - choix de réactions à donner
 - rebondissements illustrés
 - + feedback de « popularité »
- **Étape finale (succès ou échec)**

Le verdict final : votre réélection... ou pas




Bravo ! Grâce à vos initiatives, votre écoute et votre bonne connaissance du droit administratif, **vous venez d'être réélu à la tête du conseil municipal de la commune !**

 Non disponible à moins que : Vous atteigniez une **note** requise dans **Total de la catégorie** (caché sinon)



Domage ! Malgré vos initiatives et votre bonne volonté, **vos connaissances trop approximatives du droit administratif vous ont valu une défaite électorale !**

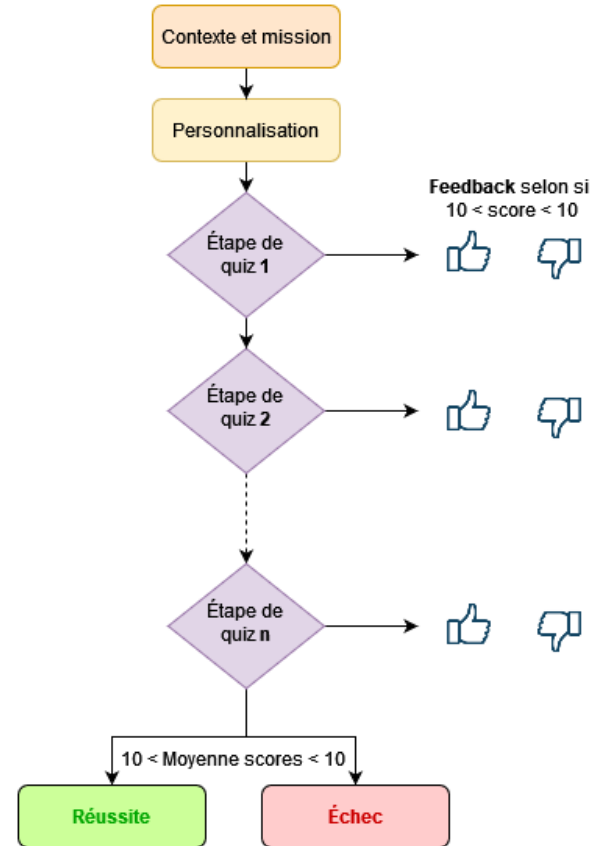
Heureusement la vie politique aussi donne des leçons, que vous retiendrez sûrement en **révisant plus solidement votre cours à l'avenir...**

 Non disponible à moins que : Vous obteniez une **note** adéquate dans **Total de la catégorie** (caché sinon)

Donner du sens au Droit administratif (en L2)



- **Contextualisation**
 - statut et enjeu
 - personnalisation
- **À chaque « épisode »**
 - situation illustrée
 - choix de réactions à donner
 - rebondissements illustrés
 - + feedback de « popularité »
- **Étape finale (succès ou échec)**



Donner du sens au Droit administratif (en L2)



- **Avantages de la conversion en « Topaze »**
 - Gain en personnalisation
 - Facilité pour promouvoir et essayer la démarche

Donner du sens au Droit administratif (en L2)



contenu navigation outils pied de page

La série municipale dont vous êtes le héros

Personnalisation de votre aventure

Commune

Choisissez tout d'abord le **nom de votre commune** (rappelons qu'il ne peut s'agir ici que d'une petite commune, inutile de briguer dès à présent la mairie de Paris) :

Civilité

Veuillez saisir en toutes lettres votre **civilité** (« Madame » ou « Monsieur ») :

Prochaine étape

Épisode 1

La fête au village 





6 éléments avec Moodle

→ 1 élément avec Topaze



La série municipale dont vous êtes le héros !



Avant de commencer, choisissez un nom pour votre commune



Épisode 1 : la fête au village



Épisode 2 : Des lendemains de fête qui déchantent



Épisode 3 : élections municipales et grands projets



=> réélu



=> non réélu



La série municipale dont vous êtes le héros !

- ▼ Serie-dont-vous-etes-le-heros
 - Cas.case
 - > Illustrations
 - ▼ Personnalisation
 - Etape_personnalisation.node
 - Variable_civilite.ind
 - Variable_commune.ind
 - ▼ Quiz
 - Etape_quiz_1.node
 - Etape_quiz_2.node
 - Etape_quiz_3.node
 - ▼ Reelection
 - ⊗ cond_non_reelu.cnd
 - ⊗ cond_reelu.cnd
 - Etape_reelection.node
 - Indicateur_score.ind



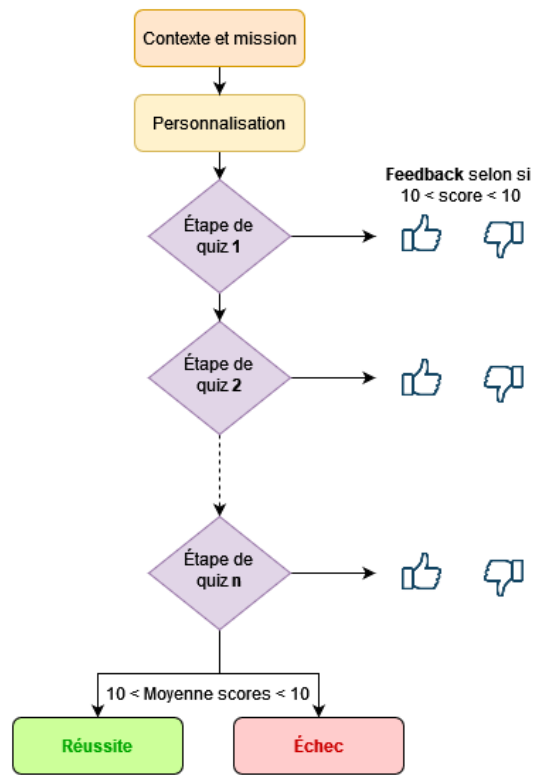
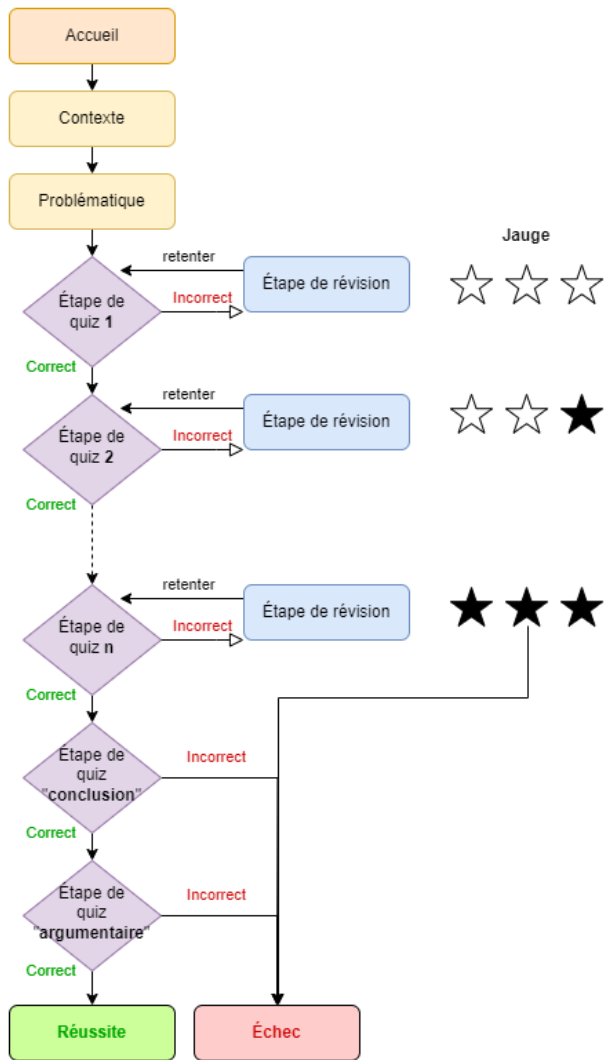
Conclusion

■ Avantages

- proposer une mise en situation ludique des savoirs
- qui suive la progression du cours

■ Limites

- un travail de conception important...





Conclusion

■ 2 « kits » pour 2 priorités distinctes

- Entraîner aux différentes étapes du raisonnement juridique
- Proposer une mise en situation ludique des savoirs

■ Essaimage

- Atelier ce vendredi matin !
- Atelier récurrent à UT Capitole